



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la gestion de la mondialisation

Quatrième session, Partie I
12-14 septembre 2007
Bangkok

**PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME: EXÉCUTION DU
PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT
LE SOUS-PROGRAMME 4, COMMERCE ET INVESTISSEMENTS,
ET LE SOUS-PROGRAMME 5, TRANSPORTS ET TOURISME**

(Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007
CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 4, COMMERCE
ET INVESTISSEMENTS***

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 concernant le sous-programme 4, Commerce et investissements.

Le Comité est invité à se pencher sur l'état d'exécution du programme, et à donner au secrétariat des conseils sur la façon de faire évoluer le sous-programme.

* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition en raison de sa présentation tardive.

Introduction

1. L'introduction par le Siège de l'ONU en 2003 du nouveau mode de présentation a été suivie de l'adoption de nouvelles méthodes pour le suivi du programme de travail biennal. Des rapports périodiques et normalisés sont maintenant requis tous les six mois, devant inclure des produits quantitatifs pour la présentation de l'exécution du programme, notamment par les moyens suivants:

a) Établissement de données de référence pour les indicateurs de succès au début de la période biennale;

b) Collecte régulière de données relatives aux indicateurs de succès, afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux données de référence (il s'agit notamment d'informations obtenues en retour et d'indications reçues des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat permettant de confirmer les résultats obtenus pendant la période biennale);

c) Suivi permanent des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail;

d) Identification des enseignements à tirer et des améliorations nécessaires, en vue de la planification du programme futur;

e) Présentation des résultats les plus marquants de chaque programme, sous la forme d'un « compte rendu de réalisation », afin de mettre en évidence les principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre du programme au cours de la période biennale.

2. À cet égard, un compte rendu de réalisation doit être soumis pour chaque sous-programme, en utilisant les données recueillies au sujet des réalisations escomptées, y compris des données statistiques ainsi que d'autres informations pertinentes mesurées au regard des indicateurs de succès.

3. Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis à ce jour dans l'exécution du programme de travail concernant le sous-programme 4, Commerce et investissements (lesquels sont présentés dans le compte rendu de réalisation servant actuellement à faire rapport au Siège de l'ONU), et à donner au secrétariat des conseils sur la façon de faire évoluer le sous-programme.

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR
L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 4,
COMMERCE ET INVESTISSEMENTS**

4. Le tableau suivant est tiré du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007, lequel a été approuvé par la Commission à sa soixante et unième session, puis par l'Assemblée générale à sa soixantième session, tenue en 2005:

Objectif: Mieux tirer parti de la mondialisation grâce au développement des échanges commerciaux et des flux d'investissements mondiaux et régionaux	
Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays à négocier, conclure et appliquer les accords multilatéraux et régionaux sur le commerce et les investissements ayant pour objet de promouvoir les échanges commerciaux et les flux d'investissements entre sous-régions et à l'intérieur des sous-régions.	a) i) Augmentation du nombre des pays membres de la CESAP progressant sur la voie de l'accession aux accords et mécanismes régionaux et multilatéraux en matière de commerce et d'investissements (par exemple, l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique et l'Organisation mondiale du commerce). a) ii) Pourcentage de responsables qui affirment qu'ils sont mieux à même de négocier, conclure et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissements.
b) Renforcement des capacités des pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements visant à renforcer les capacités d'offre et la compétitivité internationale des exportations.	b) Augmentation du nombre de mesures adoptées ou de mécanismes institués pour élaborer des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements.

5. On trouvera ci-après le rapport qui porte sur une période de 18 mois et s'inspire du compte rendu de réalisation correspondant au sous-programme considéré.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2007 – Réalisation escomptée a)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

Réalisation escomptée	Renforcement des capacités des pays à négocier, conclure et appliquer les accords multilatéraux et régionaux sur le commerce et les investissements ayant pour objet de promouvoir les échanges commerciaux et les flux d'investissements entre sous-régions et à l'intérieur des sous-régions.
<i>Indicateur de succès</i>	<ul style="list-style-type: none"> i) Augmentation du nombre des pays membres de la CESAP progressant sur la voie de l'accession aux accords et mécanismes régionaux et multilatéraux en matière de commerce et d'investissements (par exemple, l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique et l'Organisation mondiale du commerce). ii) Pourcentage de responsables qui affirment qu'ils sont mieux à même de négocier, conclure et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissements.
1. Contexte général:	<p>La région de la CESAP se caractérise par une grande diversité. Tous les pays qui la composent ont néanmoins en commun d'accorder de l'importance aux stratégies consistant à assurer une croissance tirée par le commerce et les investissements, et tournée vers l'extérieur. Dans ce contexte, ils accordent un rang de priorité élevé au renforcement des règles et principes du système commercial multilatéral, sous les auspices de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cependant, la lenteur des progrès réalisés dans les négociations sur le Programme de Doha pour le développement a poussé de nombreux pays à conclure des accords commerciaux préférentiels régionaux et bilatéraux, stratégie complémentaire visant à tirer parti du commerce. Depuis 2001, 52 accords commerciaux bilatéraux et régionaux ont ainsi été signés dans la région de la CESAP et sont entrés en vigueur, et plus de 30 ont été ouverts à la négociation. En outre, le plus ancien accord de ce type conclu dans la région, à savoir l'Accord de Bangkok (rebaptisé ensuite Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (ACAP)), dont la CESAP assume le secrétariat, devrait en principe lancer un quatrième cycle de négociations lors de la deuxième session de son Conseil ministériel, qui aura lieu à Goa (Inde). Il convient de noter que tous les pays en développement de la région sont admis à devenir membres de l'ACAP. Couvrant potentiellement l'ensemble de la région, celui-ci est unique, et va plus loin que tous les autres accords commerciaux régionaux actuellement en vigueur.</p>

2. Utilisateurs finals:	Les activités entreprises dans le cadre de cette réalisation escomptée étaient destinées aux responsables gouvernementaux de niveau moyen (désignés par les gouvernements respectifs) et de niveau ministériel, y compris ceux des nouveaux membres potentiels de l'ACAP.
3. Intermédiaires:	Les activités ont été mises en œuvre en étroite collaboration avec les responsables gouvernementaux désignés comme correspondants.
4. Nature du défi:	Il s'agissait de relever trois grands défis politiques: a) imprimer un nouvel élan aux négociations commerciales multilatérales afin de faire aboutir le cycle du Programme de Doha pour le développement; b) consolider et rationaliser autant que possible les multiples accords commerciaux régionaux et bilatéraux, pour qu'ils viennent compléter harmonieusement les règles et principes de l'OMC; c) continuer d'élargir et d'approfondir la libéralisation qu'incarne l'ACAP, qu'il s'agisse de la gamme des produits auxquels il s'applique ou du nombre de membres.
5. Réunions et activités:	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Programme d'assistance technique sur le commerce</u> <p>Afin de renforcer la capacité régionale de participer valablement aux négociations commerciales multilatérales, le secrétariat a organisé ou est en train d'organiser plusieurs activités dans le cadre du Programme, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire sous-régional sur le rôle des accords commerciaux régionaux (en particulier l'ACAP) dans la facilitation de la participation des PME aux chaînes de valeur mondiales (Kunming (Chine), 9-10 mars 2006); - Séminaire régional OMC-CESAP-ARTNeT sur les négociations agricoles pour les économies de l'Asie et du Pacifique (Xian (Chine), 29-31 mars 2006); - Dialogue entre gouvernements et entreprises pour donner aux entreprises les moyens de jouer un rôle proactif dans les négociations de l'OMC (Singapour, 4-5 mai 2006); - Consultations de haut niveau OMC-CESAP-Ministère du commerce sur les questions faisant l'objet de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, à l'intention des économies de l'Asie et du Pacifique (Shenzhen (Chine), 15-19 mai 2006); - Séminaire régional avancé OMC-CESAP-ARTNeT consacré aux négociations multilatérales sur les services pour les économies de l'Asie et du Pacifique (Calcutta (Inde), 19-21 septembre 2006); - Ateliers nationaux de sensibilisation sur l'accession à l'OMC (Thimbu, 26-27 juin 2007);

- Ateliers nationaux de sensibilisation sur l'accèsion à l'OMC (Phuentsholing (Bhoutan), 29-30 juin 2007);
- Forum de haut niveau OMPI-CESAP sur les droits de propriété intellectuelle et le commerce (Macao (Chine), 23-25 juillet 2007);
- Atelier régional Asie-Pacifique OMC-CESAP sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique (Macao (Chine), 25-27 juillet 2007);
- Consultations régionales de haut niveau OMC-CESAP sur les questions faisant l'objet de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, à l'intention des hauts responsables gouvernementaux des pays de l'Asie et du Pacifique (Bali (Indonésie), 24-28 septembre 2007);
- Séminaire régional avancé OMC-CESAP consacré aux négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (Manille, 17-19 octobre 2007);
- Atelier de recherche avancé OMC-CESAP-ARTNeT sur les nouveaux enjeux de l'élaboration des politiques commerciales des pays en développement et des pays les moins avancés (Macao (Chine), 6-7 novembre 2007);
- Séminaire régional OMC-CESAP sur les négociations agricoles (Bangkok, novembre 2007)
- Le Conseiller régional pour la politique du commerce et des investissements a effectué 22 missions, ce qui représente 180 journées de travail (sans compter les jours de voyage); il a aidé les gouvernements et les principaux organismes représentant le secteur privé, dans les domaines suivants: 1) conception et mise en œuvre de plans stratégiques pour les exportations et les investissements, et de programmes axés sur les capacités d'exportation, la promotion des exportations et la facilitation du commerce (Bhoutan, Mongolie, République démocratique populaire lao); 2) négociations multilatérales, régionales et bilatérales (Bhoutan, Kirghizistan, Mongolie, Népal, Samoa, Thaïlande); 3) accèsion à l'OMC (Afghanistan, Bhoutan, Iran, républiques d'Asie centrale, Samoa); 4) mise en œuvre des obligations après l'accèsion (Cambodge, Kirghizistan, Népal); 5) évaluation des politiques du commerce et de l'investissement, et élaboration et mise en œuvre de politiques (Bhoutan, Mongolie, Népal, Samoa).

- Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (ACAP).

Dans le cadre de l'ACAP, les vingt-cinquième et vingt-sixième réunions des comités permanents ont été organisées respectivement à Calcutta (Inde) et Bangkok; on y a abordé les résultats du troisième cycle de concessions tarifaires, l'augmentation du nombre de membres, certaines questions concernant les règles d'origine au titre de l'Accord, et les préparatifs du deuxième Conseil ministériel, préparant ainsi le terrain pour le lancement d'un quatrième cycle de négociations.

Concernant l'élargissement de la composition de l'ACAP, le secrétariat a progressé dans la tâche consistant à faire mieux connaître aux membres potentiels l'intérêt d'adhérer à l'Accord, en organisant en 2006 et 2007, avec le soutien financier de la République de Corée, cinq séminaires nationaux et un séminaire sous-régional, à savoir: des séminaires nationaux (Népal, Mongolie, Philippines, mars et août 2006; Papouasie-Nouvelle-Guinée, mai 2007); un séminaire sous-régional sur le rôle des accords commerciaux régionaux (en particulier l'ACAP) dans la facilitation de la participation des PME aux chaînes de valeur mondiales (Chine, mars 2006); une réunion d'experts sur l'ACAP et la coopération économique régionale (Inde, novembre 2006); et une visite au Pakistan en janvier 2007 (consultations et séminaire).

Durant ces séminaires, le secrétariat a analysé les résultats du troisième cycle de négociations, les implications et avantages d'une éventuelle adhésion à l'Accord et les procédures d'accession, et diffusé les résultats de cette analyse. Il a également mené des consultations directes avec les responsables gouvernementaux des pays membres et membres potentiels; cela a permis de susciter chez ces derniers un intérêt accru pour l'Accord et pour le quatrième cycle de négociations. Parmi les pays ayant manifesté un intérêt particulier figuraient notamment l'Azerbaïdjan, le Cambodge, Macao (Chine), la Mongolie, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines et le Tadjikistan.

- Base de données sur les accords relatifs au commerce et aux investissements en Asie et dans le Pacifique (APTIAD)

Le secrétariat a également renforcé son travail d'analyse en créant APTIAD, une base de données régionale en ligne sur les accords commerciaux régionaux et bilatéraux. Il peut ainsi suivre de près l'évolution de ces accords conclus dans la région. La première phase, où l'accent était mis sur la description de ces accords, est à présent terminée; la deuxième phase consiste principalement à mettre au point des outils permettant d'analyser et d'observer l'effet qu'ont ou qu'auront sur le commerce les

	<p>accords existants et potentiels de la région. La base de données couvre actuellement les membres de la CESAP pour lesquels on dispose des données commerciales pour la période 1996-2005. Les indicateurs pouvant servir à des fins d'analyse sont plus de 20, et cette série comporte une partie interactive ainsi qu'un groupe d'indicateurs précalculés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet SPECA</u> <p>Afin de rendre les pays d'Asie centrale mieux à même d'élaborer des politiques régionales d'intégration et de facilitation du commerce, et de renforcer leur compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux, le secrétariat a également organisé à Douchanbé un séminaire sur la facilitation du commerce pour les pays du SPECA (12-13 décembre 2006), ainsi que la première session du Groupe de travail du projet SPECA sur le commerce (14 décembre 2006).</p>
Résultats:	<p>Durant l'année 2006 et le premier semestre de 2007, 388 personnes ont reçu une formation sur différentes questions ayant trait aux accords commerciaux, notamment dans le cadre du Programme d'assistance technique OMC-CESAP. Le taux de représentation des femmes (27,1% des participants en moyenne) offre un tableau mitigé, allant de 15,4% (séminaire national organisé à Katmandou à l'intention du Népal) à 48,3% (séminaire national organisé le 23 mars 2006 à Oulan-Bator à l'intention de la Mongolie). Certaines activités ont reçu une large publicité ainsi que des éloges dans les médias locaux, et plusieurs documents de travail ont été incorporés aux publications de certaines organisations internationales et régionales. De cette façon, l'information a pu être diffusée encore plus largement, et le rôle régional de premier plan qu'assume le secrétariat dans ce domaine a aussi été reconnu.</p> <p>Les participants au programme susmentionné continuent de s'en dire satisfaits: tous ceux qui ont rempli le questionnaire d'évaluation distribué en fin d'atelier y ont indiqué que l'activité en question avait permis d'accroître la capacité de négociation de leur organisation (63,2% d'entre eux ont répondu «sans aucun doute», 32,5% «probablement», et 4,4% «peut-être»). Les questionnaires distribués avant l'activité de formation permettent de savoir en quoi consiste le travail des participants, et d'adapter l'atelier en conséquence; quant aux questionnaires distribués en fin de formation, ils permettent de comprendre ce que les participants en ont retiré, et la manière dont les connaissances nouvellement acquises les aideront à améliorer la prise de décision au niveau national.</p>

	<p>Concernant les séminaires nationaux destinés aux membres potentiels de l'ACAP, 94% des participants au séminaire organisé pour le Népal ont indiqué dans le questionnaire d'évaluation que cette activité avait répondu à leurs attentes, contre 67% dans le cas du Pakistan, et 100% dans les cas de la Mongolie, des Philippines et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p> <p>Enfin, 152 personnes, dont 25% de femmes, ont participé aux ateliers OMC-CESAP-ARTNeT organisés en 2006 et au cours du premier semestre de 2007; les femmes représentaient 11,54% des participants à l'Atelier OMC-CESAP-ARTNeT sur le Programme de recherche de l'après-Doha pour les pays en développement (Macao (Chine), 30-31 octobre 2006), contre 31,37% au Séminaire régional OMC-CESAP-ARTNeT sur les négociations agricoles pour les économies de l'Asie et du Pacifique (Xian (Chine), 29-31 mars 2006). Tous les participants qui ont rempli le questionnaire distribué en fin d'atelier y ont indiqué que l'activité en question avait permis de renforcer la capacité de négociation de leur organisation (59,3% d'entre eux ont répondu «sans aucun doute», 34,6% «probablement», et 6,2% «peut-être»). Prises ensemble, toutes les réponses exprimaient une appréciation positive du programme, les participants estimant qu'ils avaient pu renforcer leur capacité de négocier, de conclure et de mettre en œuvre des accords sur le commerce et les investissements (63,2% ont répondu «sans aucun doute», 32,5% «probablement», et 4,4% «peut-être»).</p> <p>Les principales réalisations du Conseiller régional ont notamment été les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• Conception, établissement et mise en service au Bhoutan d'un bureau polyvalent pour le développement du commerce;• Achèvement des demandes détaillées destinées aux membres, et des offres initiales, en vue des négociations sur l'AGCS dans le cadre de l'OMC (Mongolie), et élaboration de projets de demande et d'offre (Népal);• Définition de positions de négociation bien documentées et coordonnées pour la Mongolie, le Népal et le Bhoutan, en vue des négociations de l'OMC et des négociations bilatérales et régionales;• Évaluation détaillée des politiques menées, avec comme résultat un projet de livre blanc sur la politique commerciale (Mongolie (2005) et Bhoutan (2006));
--	---

- Évaluation des modèles, en vue de renforcer l'impact potentiel du PNUD, du Cadre intégré et d'autres programmes à moyen terme mis en œuvre par les donateurs au Bhoutan, en République démocratique populaire lao, en Mongolie et au Népal;
- Nets progrès dans l'établissement, au Kirghizistan, d'un point d'information sur les obstacles techniques au commerce (début des activités en mai 2007).

S'agissant spécifiquement de l'indicateur de succès considéré, au cours de la période couverte par le présent rapport, un pays membre de la CESAP a accédé à l'OMC (le Viet Nam), et 8 autres ont accompli des progrès dans ce sens (à savoir l'Azerbaïdjan, le Bhoutan, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Tadjikistan et les Tonga).

Concernant l'élargissement de la composition de l'ACAP, le Pakistan a notifié au Secrétaire exécutif de la CESAP son intention d'adhérer à l'Accord; la Mongolie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée devraient officiellement notifier leur intention de le faire; l'Azerbaïdjan, le Cambodge, le Kazakhstan, Macao (Chine), le Népal, les Philippines et le Tadjikistan ont fait part de leur intérêt de manière informelle. La CESAP, qui fait office de secrétariat de l'ACAP, soutient l'action menée pour élargir ce dernier à de nouveaux membres; l'Accord s'en trouverait dynamisé, et les bienfaits de la libéralisation du commerce augmenteraient.

En outre, il y a la base de données APTIAD, guichet unique permettant de suivre et d'évaluer l'impact des accords commerciaux bilatéraux et régionaux; son site Web reçoit en moyenne 2 346 visites par mois.

Le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNeT) vise à exploiter les capacités de recherche existantes et à en créer de nouvelles, en particulier dans les PMA. Il met en relation de nombreux chercheurs de toute la région et favorise les contacts avec les responsables politiques. Deux réunions consultatives thématiques des décideurs et des établissements de recherche ont été organisées sur des questions majeures: la facilitation du commerce et l'intégration régionale, et l'importance d'avoir des politiques du commerce et de l'investissement cohérentes. ARTNeT a en outre publié diverses études: étude sur les coûts de mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce négociées à l'OMC; étude sur les

	<p>perspectives de libéralisation du commerce agricole régional; et 12 documents d'information et 30 documents de travail. Toutes ces publications visaient à fournir aux responsables politiques une meilleure base de connaissances sur laquelle fonder leurs décisions en matière de commerce et d'investissement.</p>
Enseignements:	<p>Les activités organisées au cours de la période couverte par le présent rapport ont permis de tirer quelques leçons importantes: 1) La coopération avec les organisations mondiales et régionales devrait se poursuivre, afin de créer des synergies et d'utiliser de façon optimale les maigres ressources existantes; le Programme d'assistance technique, en particulier, demeure largement reconnu et apprécié; 2) Il est souvent essentiel de faire participer le secteur privé, la société civile et les parlementaires aux activités d'assistance technique, car cela leur permet de contribuer davantage aux négociations commerciales et à l'élaboration des lois relatives au commerce; on pourrait envisager d'organiser à l'avenir de nouvelles activités à l'intention de ces groupes, en particulier les parlementaires; 3) Les activités de formation devraient être conçues pour donner aux participants largement le temps de poser des questions et discuter entre eux; 4) Les documents de référence utilisés lors des cours de formation devraient être enrichis et améliorés; 5) Si l'on veut tenir le rythme actuel et faire de l'ACAP un vecteur d'intégration régionale du commerce et des investissements, il convient de renforcer le secrétariat; 6) Le travail normatif et analytique devrait être renforcé de manière à mieux servir les pays membres: il devrait porter davantage sur les besoins réels et documentés et, si possible, ne pas faire double emploi avec les activités d'assistance technique réalisées par d'autres.</p> <p>Concernant les activités consultatives régionales, le principal enseignement tiré est que la régularité, la cohérence et la persévérance s'imposent si l'on veut obtenir des résultats. Des contacts fréquents sont ainsi nécessaires non seulement avec les correspondants désignés, mais aussi avec toutes les parties prenantes majeures que sont les organismes pertinents, le secteur privé, les donateurs, etc. Des mesures de confiance s'imposent pour accélérer la cadence et convaincre chacun de passer à l'étape suivante. Une des étapes les plus importantes consiste souvent à jeter des bases solides, et notamment à instaurer de bonnes pratiques de gestion.</p>

PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2007 – Réalisation escomptée b)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

Réalisation escomptée	Renforcement des capacités des pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements visant à renforcer les capacités d'offre et la compétitivité internationale des exportations.
<i>Indicateur de succès</i>	Augmentation du nombre de mesures adoptées ou de mécanismes institués pour élaborer des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements.
1. Contexte général:	La région de la CESAP se caractérise par une diversité extrême. Elle englobe certaines des économies les plus ouvertes et certaines des plus fermées, certains des pays les plus développés et certains des moins développés. Elle comprend également plus de 50 langues nationales, et des systèmes de gouvernement très divers. Si la diversité culturelle et sociale peut certes favoriser le commerce régional et mondial, elle est aussi susceptible de rendre l'environnement commercial plus complexe.
2. Utilisateurs finals:	Les activités entreprises dans le cadre de cette réalisation escomptée étaient destinées aux responsables gouvernementaux, de moyen et haut niveau, travaillant sur les accords de l'OMC et les accords commerciaux régionaux, la facilitation du commerce et des investissements et le développement des entreprises. Elles visaient également le secteur privé, et notamment les représentants des chambres de commerce et d'industrie nationales et ceux des associations sectorielles.
3. Intermédiaires:	Les activités ont été mises en œuvre en étroite collaboration avec les organisations mondiales ayant leur siège à Genève et traitant des questions de commerce et de développement. Les principales organisations partenaires de la CESAP ont été la Commission économique pour l'Europe (CEE), la CNUCED et l'OMC (y compris le Centre du commerce international CNUCED-OMC). Afin de toucher un public plus large, la CESAP a souhaité collaborer avec la Banque mondiale, la BAsD (la banque de développement de la région), le PNUD, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et certaines organisations sous-régionales comme le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Organisation de coopération économique (OCE), la Communauté économique eurasiennne, l'OCDE et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC).

4. Nature du défi:	<p>Les grandes différences que présentent les lois et réglementations des divers pays en matière de commerce et d'investissements, conjuguées à de considérables obstacles administratifs et procéduraux au niveau national, entravent considérablement le commerce, les investissements et le développement des entreprises, et empêchent les pays de tirer pleinement parti du processus de mondialisation en cours. Le nombre croissant d'accords commerciaux bilatéraux et sous-régionaux conclus dans la région de la CESAP pourrait également compromettre le développement d'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible, non discriminatoire et transparent; or il s'agit là d'un impératif si l'on souhaite atteindre les principaux objectifs et cibles fixés par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa Déclaration du Millénaire. Comme indiqué dans la résolution 62/6 de la Commission, intitulée «Gérer la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements», les responsables politiques de la région ont besoin d'un travail analytique directif et d'une assistance technique afin de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles pour formuler et appliquer des pratiques de facilitation du commerce et de commerce électronique visant à renforcer la compétitivité internationale; créer un environnement politique interne favorable au développement des PME et à la mobilisation de flux financiers et d'investissements stables; promouvoir une économie du savoir compétitive par le développement du savoir scientifique et du transfert de technologie.</p>
5. Réunions et activités:	<p>Pour relever les défis existants, le secrétariat de la CESAP a mis en œuvre, en 2006 et 2007, un large éventail d'activités dans les domaines du commerce, des investissements et du développement des entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le <u>Conseiller régional pour la politique du commerce et des investissements</u> a effectué 22 missions pour aider divers pays (Bhoutan, Cambodge, Fidji, Mongolie, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, républiques d'Asie centrale (dont le Kirghizistan), Samoa, Thaïlande) à élaborer et mettre en œuvre une politique du commerce et des investissements, à définir leur position en vue des négociations de l'OMC, et à mettre en place des conditions plus favorables à l'entreprise et au commerce. • <u>Facilitation du commerce</u>: en 2006, quatre ateliers nationaux accompagnés de services consultatifs ont été organisés (en Mongolie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan), et une réunion régionale sur la facilitation du commerce et des transports dans les

pays sans littoral et de transit s'est tenue à Bangkok. Une conférence internationale sur la facilitation du commerce, organisée en Fédération de Russie avec la Commission économique pour l'Europe et la Communauté économique eurasienne, a rassemblé 138 participants. Un séminaire sur la facilitation du commerce à l'intention des pays du SPECA a eu lieu au Tadjikistan. En collaboration avec le PNUD, plusieurs réunions sur la facilitation du commerce ont été organisées dans le cadre d'ARTNeT. En 2007, un atelier SPECA-ASEAN pour le renforcement des capacités concernant UNEDocs a eu lieu à Bangkok, et un séminaire CEE-CESAP, consacré à l'approche intégrée de la facilitation du commerce et des partenariats public-privé en Asie centrale, a eu lieu à Almaty (Kazakhstan). Des études ont été effectuées sur: i) les aspects juridiques du commerce électronique, ii) la qualité des institutions et la compétitivité dans la sous-région Bassin du Mékong, et iii) les grandes initiatives sous-régionales de facilitation du commerce dans la région de la CESAP. La monographie intitulée «*Trade Facilitation in Selected Landlocked Countries in Asia*» (*Studies in Trade and Investment*, n° 58) a été distribuée en juin 2007.

- Information commerciale: Les activités suivantes ont été mises en œuvre pour diffuser en temps opportun dans toute la région de l'Asie et du Pacifique des informations et des connaissances pertinentes concernant le commerce: activités périodiques comme la publication mensuelle de E-TISNET; réponses aux questions sur le commerce; mise à jour et élargissement du portail des Services d'information commerciale (TIS), et mise à jour de l'annuaire des organisations des pays et régions en développement traitant du commerce et des investissements; rédaction de nouveaux manuels du commerçant.
- Développement des entreprises et promotion et facilitation de l'investissement étranger direct: Le Forum Asie-Pacifique des entreprises s'est tenu en Indonésie en avril 2006, et au Kazakhstan en mai 2007. Ces deux activités ont rassemblé respectivement 450 et 250 participants environ. Le Conseil consultatif des entreprises de la CESAP a tenu ses quatrième, cinquième et sixième réunions (deux en 2006 et une en 2007). Une réunion consultative régionale sur les systèmes d'innovation à l'échelon provincial a eu lieu en République de Corée en janvier 2006, suivie par des ateliers nationaux (en Chine et au Népal en 2006, en Indonésie et en Mongolie en 2007). Une réunion d'experts sur la participation des PME aux circuits mondiaux et régionaux de l'offre dans la sous-région Bassin du Mékong a eu

lieu en Chine en mars 2006, suivie par des ateliers sous-régionaux (au Myanmar et en Thaïlande en 2006, et en Chine en 2007). Des études ont été effectuées sur i) les investissements Sud-Sud, ii) la gestion des réserves de change, et iii) le rôle de la coopération régionale dans l'amélioration du climat commercial. En 2007, les études analytiques suivantes ont été publiées: i) *“Enhancing the Competitiveness of SMEs: Subnational Innovation Systems and Technological Capacity-Building Policies”*, et ii) *“Linking Greater Mekong Subregion Enterprises to International Markets: The Role of Global Value Chains, International Production Networks and Enterprise Clusters”*.

Le Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUUGMAP) a organisé trois séminaires internationaux: i) un séminaire sur le renforcement de la compétitivité des fruits asiatiques à l'exportation (mai 2006); ii) une table ronde des associations de fabricants et de distributeurs de machines agricoles (novembre 2006); et iii) un séminaire international sur la restructuration et le renforcement de la recherche-développement dans le domaine du génie agricole (avril 2007). La première phase du projet intitulé «Développement d'entreprises agrobiotechnologiques (vertes)» a été menée à bon terme, et quatre rapports d'étude de référence ont été élaborés, dont un portant sur l'agriculture écologique et le développement d'entreprises agrobiotechnologiques (vertes) en vue de moyens de subsistance durables et de la croissance économique en milieu rural. Quatre rapports d'étude portant sur la restructuration de la recherche-développement dans le domaine du génie agricole sont également en cours de rédaction. L'ONUUGMAP a fait paraître deux publications, intitulées respectivement *«Recent Developments in Biogas Technology for Poverty Reduction and Sustainable Development»* et *«Enhancing Export Competitiveness of Asian Fruits»*. L'annuaire mondial des fabricants de machines et de matériel agricoles (www.agrimachine.com) a été étoffé, et compte à présent plus de 1 000 fabricants. Des informations portant spécifiquement sur les divers pays membres ont commencé à être rassemblées sur le site Web de l'ONUUGMAP (www.unapcaem.org). La première lettre d'information électronique de l'ONUUGMAP a été rédigée et diffusée en novembre 2006 (sur papier et sous forme électronique); à compter de 2007, cette lettre paraîtra deux fois par an. L'ONUUGMAP a également participé à deux expositions internationales sur l'agriculture et l'alimentation, en y ouvrant un pavillon pour présenter ses activités. Il a également lancé un document d'information trimestriel, dont le premier numéro est sorti en juin 2007.

	<ul style="list-style-type: none">• <u>Politique commerciale</u>: Deux numéros de la publication intitulée «<i>Asia-Pacific Trade and Investment Review</i>» sont sortis en 2006, et un en 2007.
Résultats:	<p>La complexification du cadre de politique générale s'appliquant au commerce et aux investissements, caractérisé par la multiplication des accords (effet «bol de nouilles»), a conduit à mettre davantage l'accent sur l'analyse et la recherche, notamment au moyen de la base de données APTIAD et du Réseau ARTNeT. L'objectif général est de préparer le secrétariat à exercer un rôle plus normatif. Cela étant, la formation de responsables gouvernementaux de niveau moyen, et de chercheurs en début de carrière, continue d'être très demandée par les membres, concernant en particulier les questions liées à l'OMC.</p> <p>À sa soixante-deuxième session, tenue à Jakarta, la Commission a pris note de l'importance du commerce et des investissements en tant que moteurs de la croissance économique, et adopté la résolution 62/6 «Gérer la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements».</p> <p>Dans le domaine de la <u>facilitation du commerce</u>, la Convention de Kyoto révisée, qui constitue un important instrument dont le Cadre de la CESAP pour la facilitation du commerce assure la promotion, est entrée en vigueur le 3 février 2006. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006, trois nouveaux pays de la région s'y sont associés: l'Azerbaïdjan (3 février), la Mongolie (1^{er} juillet) et la Turquie (3 mai). S'agissant des lois, réglementations et directives s'appliquant au commerce électronique, plusieurs pays ont édicté une nouvelle législation, à savoir le Viet Nam (décret n° 57/2006/ND-CP sur le commerce électronique, en date du 9 juin 2006), le Népal (loi de 2006 sur les transactions électroniques) et l'Inde (projet de loi (amendement) de 2006 sur les technologies de l'information). En Mongolie, des projets de loi sur la signature et la sécurité électroniques ont été déposés devant le Parlement en septembre 2006. En mai 2007, l'Assemblée législative nationale thaïlandaise a adopté un projet de loi sur la cybercriminalité, qui doit encore être sanctionné par le Roi pour entrer en vigueur.</p> <p>Les principales réalisations du <u>Conseiller régional</u> ont notamment consisté à:</p> <ul style="list-style-type: none">• Aider le Bhoutan à concevoir, créer et mettre en service un nouveau bureau pour le développement du commerce, ainsi qu'un nouveau site Web sur le commerce;

- Rationaliser les procédures d'approbation des investissements étrangers au Samoa; des progrès ont été accomplis concernant les recommandations visant à améliorer la planification et les cadres réglementaires pertinents;
- Mettre au point pour le Samoa des plans d'action visant à intégrer les producteurs locaux à la chaîne d'approvisionnement dans le secteur du tourisme, et à attirer l'investissement étranger direct dans les secteurs stratégiques.

Dans le domaine de l'information commerciale, un manuel à l'intention des commerçants des pays sans littoral: Mongolie, a été publié. Une mission d'information a été réalisée pour préparer un manuel destiné au Timor-Leste; une première mouture du texte a été envoyée au Gouvernement timorais pour commentaires. Un manuel du commerçant pour le Kirghizistan a été rédigé, et envoyé au Directeur pour approbation. Le portail des Services d'information commerciale (base de données renvoyant à diverses sources de connaissances) a été amélioré: 11 thèmes y ont été ajoutés, et les 13 thèmes existants ont été mis à jour et élargis. Les abonnements au bulletin mensuel E-Tisnet et aux lettres d'information renvoyant à diverses sources ont vu leur nombre augmenter de plus de 80% (soit 300 nouveaux abonnés). En 2006, une évaluation du service, effectuée auprès des lecteurs abonnés et en ligne, a révélé que 88% d'entre eux considéraient les lettres d'information comme bonnes ou excellentes.

En ce qui concerne le développement des entreprises et les investissements, des données de la CNUCED sur les réformes réglementaires en faveur de l'investissement étranger direct montrent que 10 pays ont mis en œuvre de telles réformes en 2005, contre 11 pays en 2004 (les statistiques correspondant à l'année 2006 seront disponibles en septembre 2007). Le Forum Asie-Pacifique des entreprises de 2006 et celui de 2007 ont été accueillis très favorablement, et tous deux ont débouché sur diverses recommandations concernant les domaines d'action futurs. À sa réunion de septembre 2006, le Conseil consultatif des entreprises de la CESAP s'est penché sur son rôle et ses fonctions, et ses membres lui ont renouvelé leur soutien. Dans le cadre du projet visant à promouvoir la participation des PME aux circuits mondiaux et régionaux de l'offre dans la sous-région Bassin du Mékong, les participants ont décidé de constituer trois groupes de travail (facilitation du commerce, recherche et formation, projets de démonstration), et les correspondants nationaux désignés ont entamé leurs activités. Suite à l'atelier national sur les systèmes d'innovation à l'échelon provincial, tenu en Mongolie, le

	<p>Gouvernement mongol a demandé à la CESAP de poursuivre son aide pour l'élaboration d'une politique et d'un programme axés sur lesdits systèmes.</p> <p>L'ONUCGMAP a renforcé l'action qu'il mène pour aider les pays membres à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment au moyen des activités suivantes: conseils sur la politique agricole, renforcement des capacités/formation, transfert de technologies agricoles et facilitation, création de réseaux d'information. Sur la base des recherches et de l'étude consacrées au Mécanisme pour un développement propre (MDP), une politique et une stratégie ont été mises au point pour appliquer le Mécanisme au secteur agricole. Lors du séminaire de l'ONUCGMAP sur les fruits, plus de 100 participants issus de 8 pays membres ont échangé connaissances et idées sur les technologies les plus récentes. Suite au séminaire, un projet de recherche a été mis au point afin d'élaborer des stratégies et des politiques. Plus de 50 experts issus des secteurs public et privé de 11 pays membres ont participé à un séminaire international visant à évaluer la situation régionale actuelle de la recherche-développement en matière de génie agricole. Une table ronde sur la machine agricole a réuni plus de 70 participants, y compris les présidents (ou leurs représentants) des associations nationales de fabricants et de distributeurs de machines agricoles. Le site Web de l'ONUCGMAP (y compris la lettre d'information électronique) a facilité le partage de l'information, l'échange de technologie et la promotion du commerce. À sa soixante-troisième session, la Commission a indiqué qu'elle accordait beaucoup d'importance au programme de travail de l'ONUCGMAP. La délégation du pays où est établi le Centre s'est dite satisfaite du travail de ce dernier; elle continuerait de le soutenir, et envisageait de mettre à sa disposition des espaces de bureau à titre permanent.</p>
Enseignements:	<p>La complexification du cadre de politique générale s'appliquant au commerce et aux investissements, caractérisé par la multiplication des accords (effet «bol de nouilles»), a conduit à mettre davantage l'accent sur l'analyse et la recherche, notamment au moyen de la base de données APTIAD et du Réseau ARTNeT. L'objectif général consiste à préparer le secrétariat à entreprendre des activités de nature plus normative. Cela étant, la formation de responsables gouvernementaux de niveau moyen, et de chercheurs en début de carrière, continue d'être très demandée par les membres et membres associés, concernant en particulier les questions liées à l'OMC; cela montre que le travail analytique et le travail opérationnel sont liés et se renforcent mutuellement.</p>

	<p>En 2006, le projet interdivisions sur le renforcement des capacités institutionnelles pour la facilitation du commerce et des transports internationaux dans les pays sans littoral et les pays de transit a bien montré l'importance de la collaboration à l'intérieur des différents sous-programmes de la CESAP. Les pays participants ont pu constater que la Division du commerce et des investissements, la Division des transports et du tourisme et la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace, avaient étroitement collaboré pour mettre en œuvre ledit projet, ce qui a permis au secrétariat de donner l'exemple.</p> <p>Deuxièmement, en ce qui concerne le tout dernier exercice biennal, les réalisations escomptées et leurs indicateurs ont été formulés à un niveau trop élevé pour pouvoir être mesurés précisément et utilisés en tant qu'indicateurs de succès. On en a tiré les leçons au moment de mettre au point l'indicateur pour la période 2008-2009, dont l'intitulé a été ainsi modifié: «pourcentage de responsables et autres parties prenantes bénéficiant des activités de la CESAP qui affirment qu'ils peuvent utiliser ou ont utilisé les connaissances et les compétences ainsi acquises pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat financier propice aux investissements et un secteur privé compétitif». Cet indicateur permettra de déterminer bien plus facilement dans quelle mesure les progrès réalisés sont imputables à la CESAP, car il porte directement sur les activités et résultats concrets de cette dernière.</p>
--	--

- - - - -